

---

# Le Canton passe au niveau d'alerte orange

Conférence de presse  
du Canton de Neuchâtel

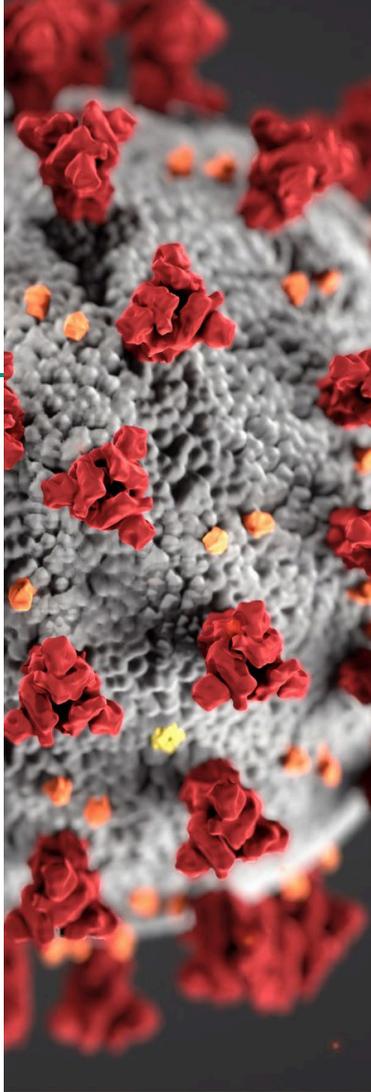
Samedi 17 octobre 2020

---

---

## Laurent Kurth

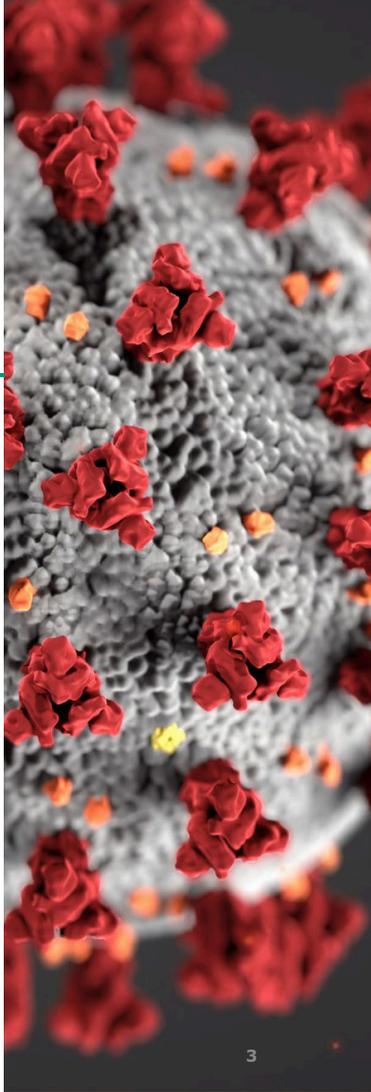
Conseiller d'État  
Chef du Département des finances  
et de la santé



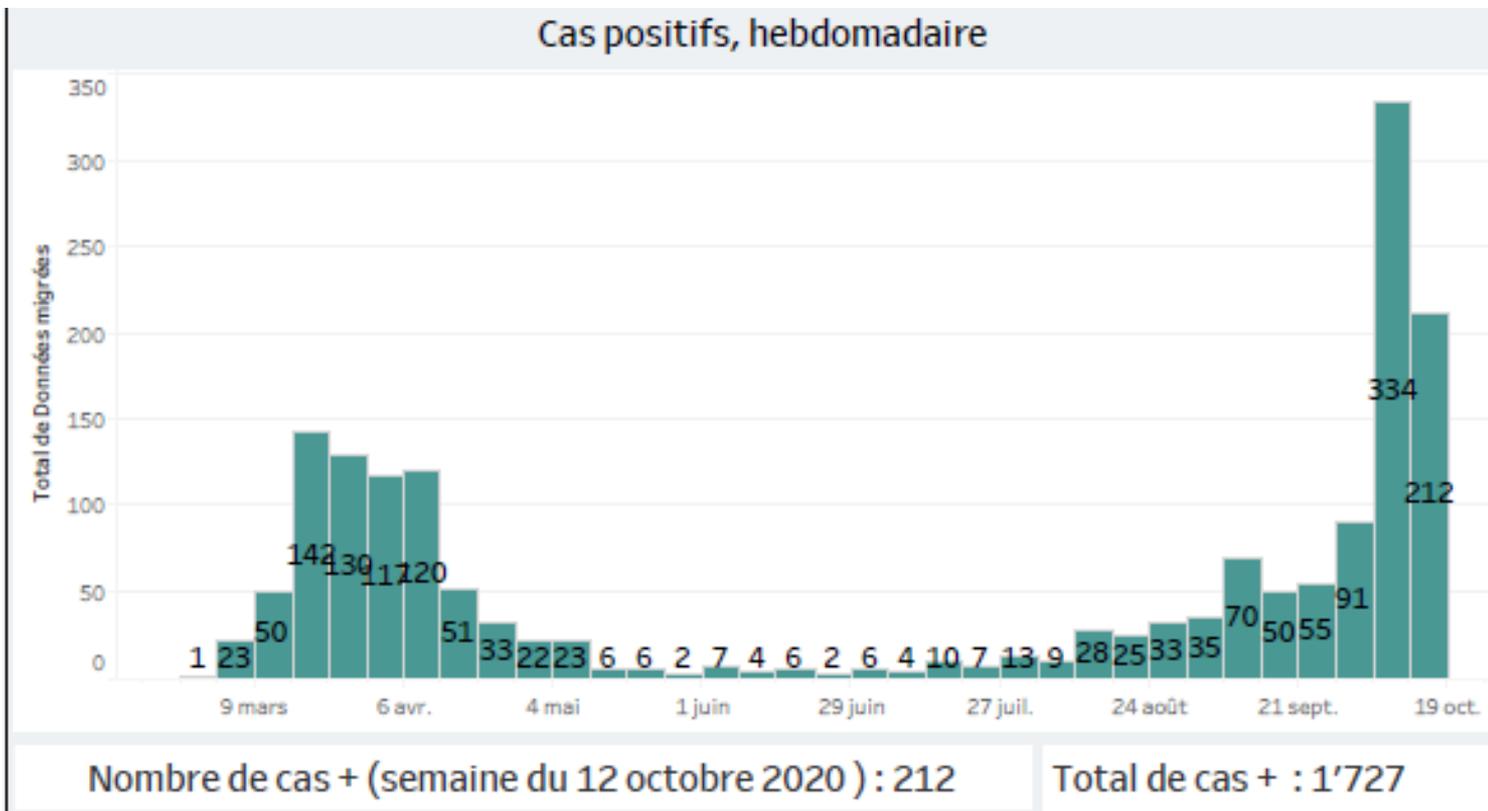
---

# Dr Claude-François Robert

## Médecin cantonal

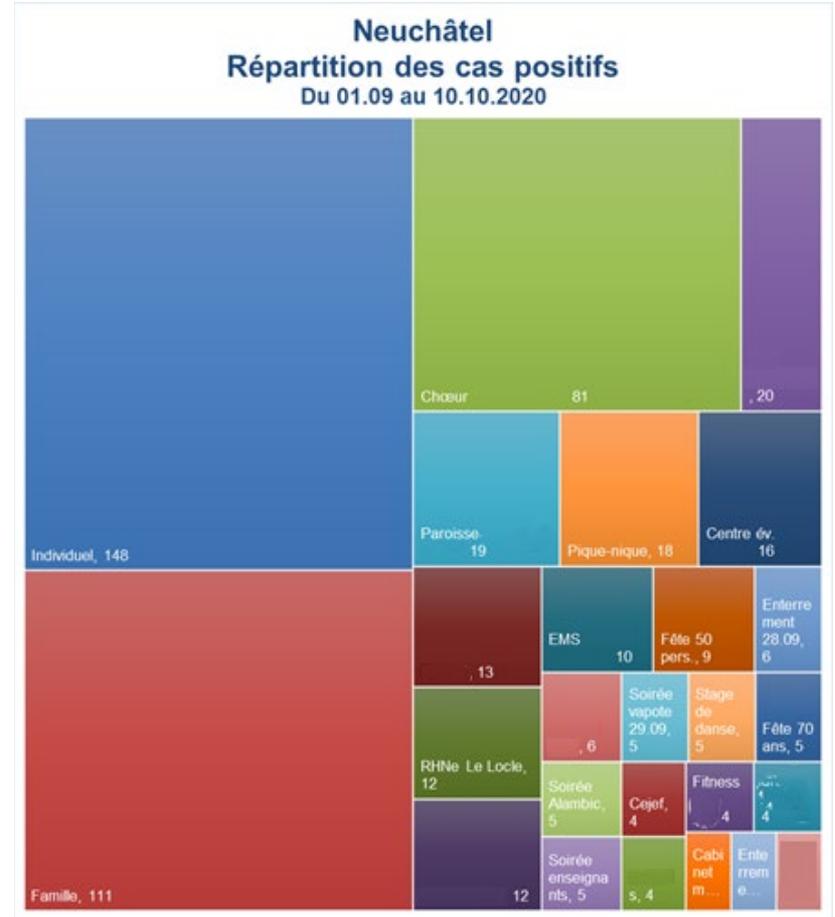


# Evolution de l'épidémie



# Répartition des cas

- Cas individuels
- Cas familiaux
- Grands clusters
- Petits clusters
- Cas secondaires et tertiaires



## Cluster : impact sur l'épidémie

Bilan des 2 concerts			
	Nb tot	Cas +	
Chorale	42	33	79%
Instrumentistes	15	8	53%
Public	73	19	26%
Total	130	60	46%
Cas secondaires		45	
	TOTAL	105	

## Une évolution épidémique préoccupante

---

- 88 cas le 16 octobre 2020
- 356 personnes en isolement, 326 en quarantaine, 356 en quarantaine au retour de voyages
- Taux de positivité des tests à 33 %
- Equipes de traçage débordées depuis mardi, renforcée depuis le 16 octobre par la protection civile
- Retard de max. 48 heures dans les annonces

## Conséquences sanitaires

---

- L'épidémie n'est plus contrôlée
- Effort maximal pour tracer et informer
- Maintenir un traçage ciblé en fonction des priorités

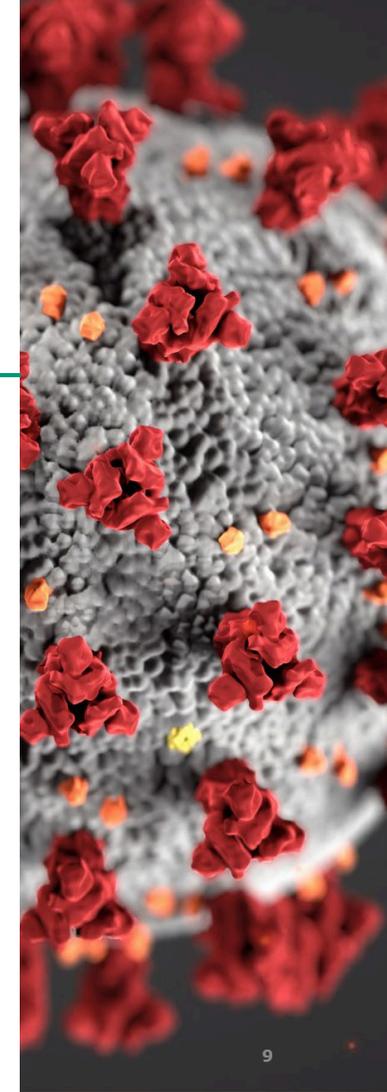
### *Pour chacun*

- Accès aux tests : toujours faire un [www.coronacheck.ch](http://www.coronacheck.ch)
- En attente des résultats : isolement, dresser la liste des contacts, attendre d'être contacté
- La distance bloque la transmission du virus, le masque, la solution hydro-alcoolique

---

Sandra Jeanneret

Directrice des soins, RHNE



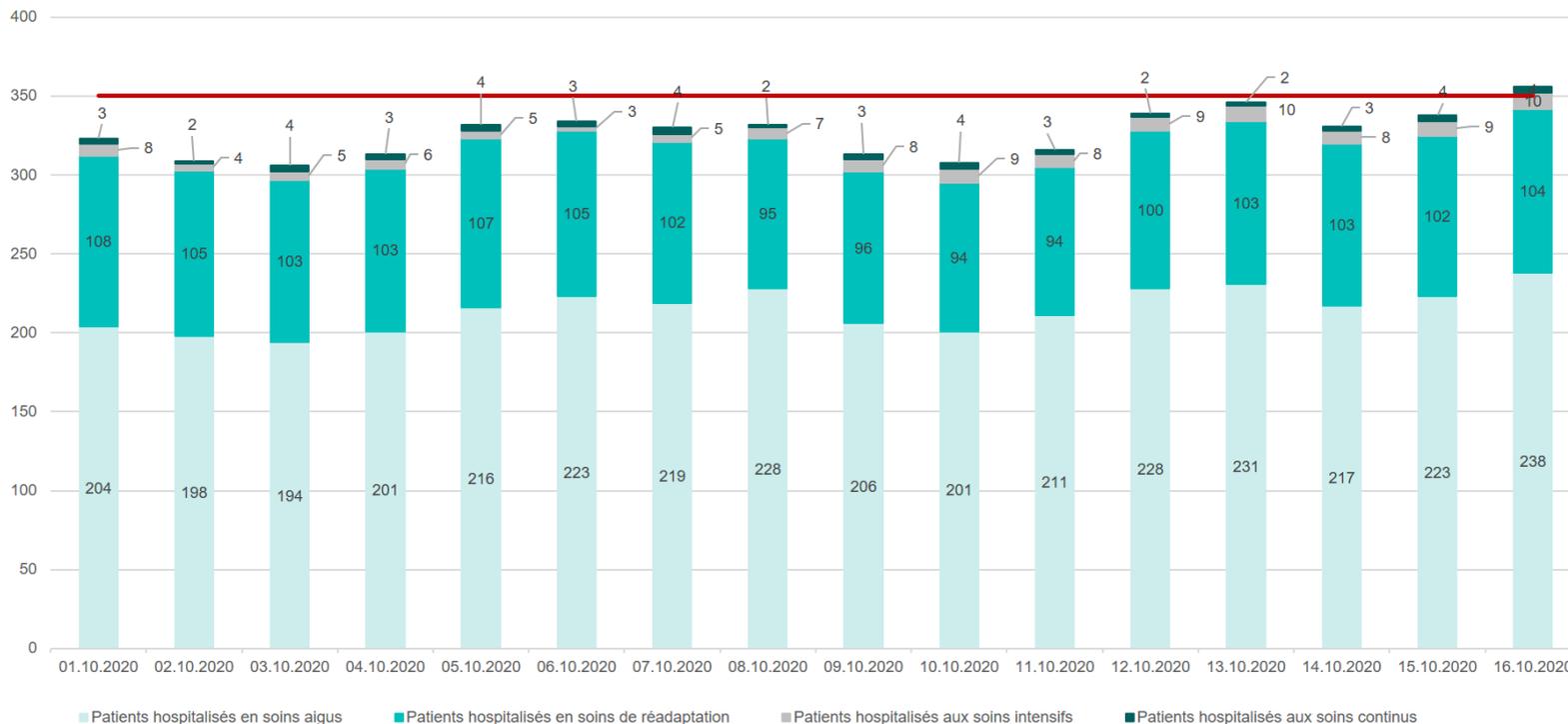
## Organisation du dispositif et anticipation des besoins

### Triple mission :

- 1) **Maintien de la chirurgie et des soins hospitaliers aux patient-e-s qui en ont besoin**
- 2) **Assurer une prise en charge des patient-e-s COVID**
- 3) **Garantie de la sécurité des patient-e-s**

- **Soins intensifs** : 10 lits ventilés actuellement. Augmentation à 12-14 lits dès le 19 octobre. Avec la sortie des SI de l'unité cérébrovasculaire, passage de 7 à 14 lits dédiés aux soins intensifs (+ 100%)
- **Secteur de ventilation non invasive** : ouverture de 10 lits en dehors des SI et SC pour retarder ou éviter le recours aux SI
- **Soins continus** : 4 lits – préparation d'une augmentation d'accueil
- **Lits de soins aigus** : forte occupation, ouverture d'une nouvelle unité dès le 19 octobre
- **Réadaptation** : forte occupation - maintien des prestations
- **Urgences** : activité très soutenue

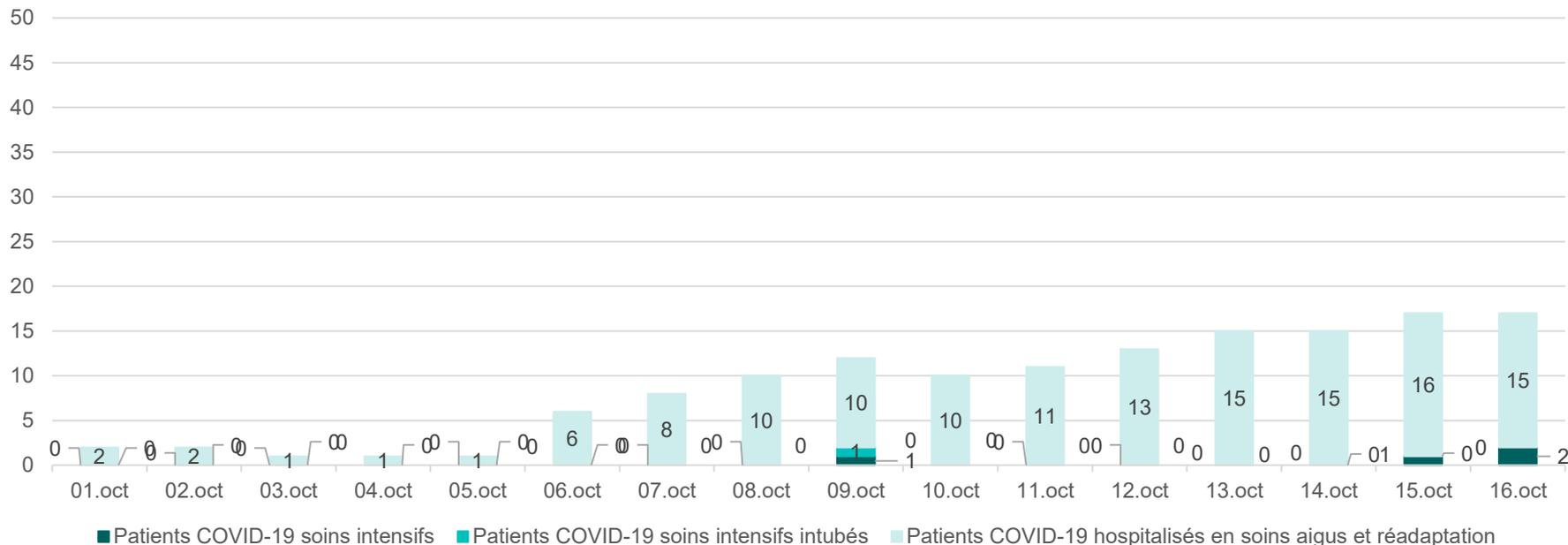
Nombre de patients hospitalisés au sein du RHNe  
Situation au RHNe le 16.10.2020 10h00, selon données disponibles



## COVID-19 - Cas hospitalisés positifs\* en soins aigus et réadaptation par jour

Situation au RHNe le 16.10.2020 10h00, selon données disponibles

\*Cas suspects non compris



## Organisation du dispositif

L'objectif est de maintenir la capacité d'accueil des patients qui ont besoin de soins hospitaliers.

Des scénarii de montée en puissance sont prêts à être déployés et nous activons les forces au fur et à mesure.

Collaboration active avec les partenaires, AROSS, NOMAD, les EMS, les soins à domicile du canton pour trouver des solutions de sortie pour les patient-e-s.

## Collaborateurs sous pression

- Occupation élevée
- Engagements massifs effectués en prévision de cette vague
- Prises en charge très complexes
- Pression importante sur les collaborateurs
- Ressources rares
- Risque lié aux absences (maladie, isolement, quarantaine, garde d'enfants, grossesses, etc.)

**=> Soutenir et protéger les collaborateurs :  
l'enjeu majeur**

Pour nous aider à remplir nos missions, respectez les mesures prévues par les autorités. C'est le dernier moment pour agir !

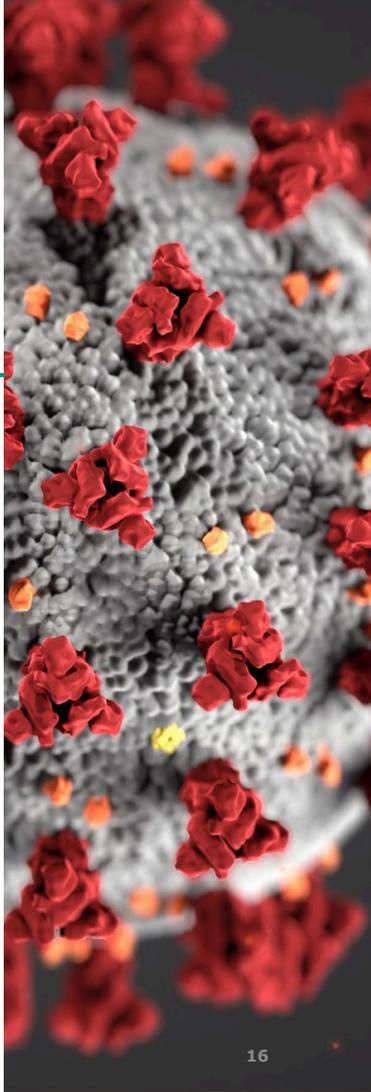
Respectez les mesures mises en place à l'hôpital

- La limitation des visites vise la protection de vos proches et des collaborateurs
  - Une seule visite par jour
  - Une heure maximum
  - Port du masque et désinfection des mains
  - Garder le masque et appliquer les gestes barrières avec vos proches
- Les urgences ne font pas de dépistages sans symptômes - Consultez le CoronaCheck

---

## Pierre-François Gobat

Chef du service de la consommation  
et des affaires vétérinaires



## De nouvelles mesures sont indispensables

Mais les gestes de base sont plus importants que jamais

Distance / Hygiène / Protection



**Nouveau** : du gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de tous les espaces publics clos

## Le port du masque est étendu

---

Le port du masque est désormais **obligatoire** dans tous les **espaces publics clos**

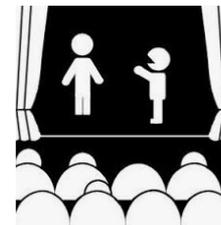
Pour les clients, les spectateurs, les participants et le personnel

Sauf exceptions déjà en vigueur

## Espaces publics clos



magasin



## Règles pour la restauration

---

**Port du masque** pour le personnel et pour chaque déplacement des clients au sein des établissements

**Consommation obligatoirement assise**

**Traçage électronique** obligatoire, intégral dans les bars, discothèques, boîtes de nuit et salles de danse

Recommandation officielle de l'application eat's me

## Les rassemblements sont limités dans l'espace public

---

Au maximum 30 personnes pourront se rassembler

Règles d'hygiène et de protection à respecter



# Les manifestations privées au centre des préoccupations

---

Annonce dès 30 personnes obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> octobre

<Bilan intermédiaire>

## **Nouveau :**

- Distance ou port du masque obligatoires dès 30 personnes
- Mêmes règles que pour la restauration pour la consommation

## Une attention particulière portée aux manifestations publiques

---

### **Nouveau :**

Distance ou port du masque obligatoire en tout temps

### **Exception :**

Les espaces de consommation assis gérés selon les règles applicables aux restaurants

## Le point sur les grandes manifestations

---

Deux autorisations octroyées :

HCC La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel Xamax FCS

Contrôles réguliers et rigoureux

Pas de nouvelles mesures nécessaires si les plans de protection sont respectés

## Mesures: écoles

---

- Annulation des camps de ski dans les lycées et centres professionnels. En remplacement: jours hors-cadre, sans nuitée, avec travail scolaire, activités sportives et culturelles dans la région
- Les plans de protection en vigueur dans le domaine scolaire, les institutions pour mineur-e-s et les structures d'accueil extrafamilial restent valables.

*À l'école obligatoire, la compétence décisionnelle relève des autorités scolaires communales et/ou intercommunales.*

## Mesures évaluées et non retenues à ce stade

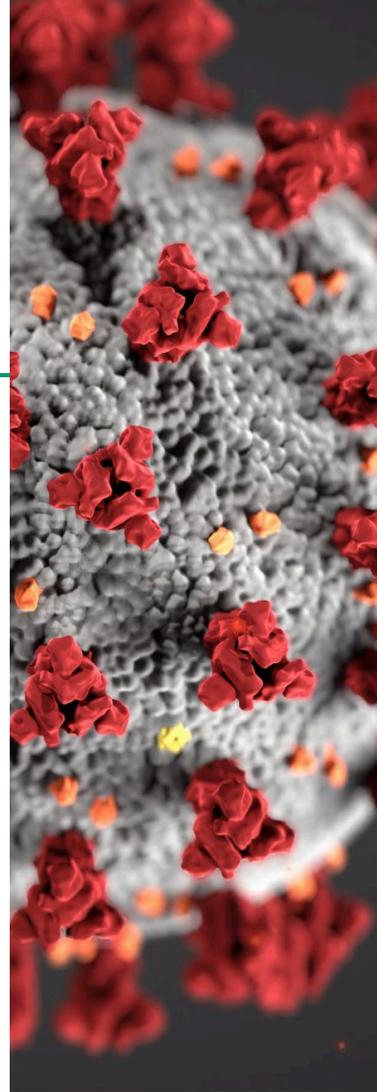
---

- Restrictions d'horaires pour les restaurants, bars, pubs, discothèques, manifestations, etc.
- Limitation des jauges des manifestations (tous types) ou des établissements ouverts au public
- Interdiction de manifestations
- Fermetures d'établissements (notamment boîtes de nuit, bars, commerces)
- Autres restrictions à l'activité économique

---

## Laurent Kurth

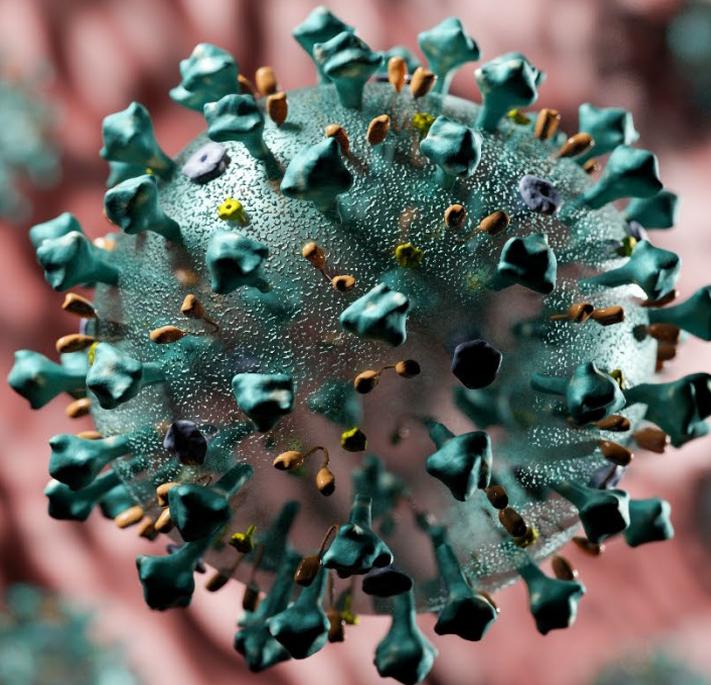
Conseiller d'État  
Chef du Département des finances  
et de la santé



## Évolution de la situation

---

- Le gouvernement est très attaché à ce que les mesures prises soient proportionnées à la situation effective
- Chacun doit faire sa part pour se protéger mais plus encore pour protéger les autres. Combattre la pandémie ne peut se faire que collectivement.
- Des mesures plus importantes seront prises si les efforts conjoints de la population et des autorités ne permettent pas de maintenir à un niveau modéré la transmission du virus.
- Quand les mesures sont appliquées, les résultats sont probants (entreprises).



---

Nous vous remercions  
de votre attention

Place aux questions !

---